

**34^e assemblée générale annuelle
de la SADC de la Haute-Gaspésie
Tenue à Hôtel et Cie
le 21 juin 2022 à compter de 18h30**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
3. Vérification des présences et du quorum
4. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 15 juin 2021
7. Mot de la présidente et du directeur général
8. Présentation du rapport annuel
9. Présentation du rapport de l'auditeur et des états financiers au 31 mars 2022
10. Élections au conseil d'administration
11. Nomination de l'auditeur pour l'exercice financier 2022-2023
12. Présentation des membres du conseil d'administration
13. Clôture de l'assemblée